Décision portant changement d'adresse d'une unité mixte de recherche

LA CHARGEE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE-DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NANTES

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS - TOURS

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 12 octobre 2018
portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2017-17
créant l'Unité Mixte de Recherche U 1246 et nommant Madame Véronique SEBILLE Directrice ;

Vu l'accord des partenaires ;

Décident :

Article 1 : L'adresse de l'Unité Mixte de Recherche UMR 1246 intitulée « SPHERE – methodS in Patient-centered outcomes and Health ResEarch / Méthodes pour la recherche en santé axée sur le patient » est modifiée comme suit :

Institut de Recherche en Santé – IRS2
Université de Nantes
22 boulevard Benoni Goullin
44200 NANTES

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 13 novembre 2018.

LA CHARGEE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRESIDENTE-DIRECTRICE GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE NANTES

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS - TOURS

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56